

Changements d'associés SCEA – GFA - GFR

Liste des documents à remettre au CFE

Centre de Formalités
des Entreprises

S'agissant de formes sociétaires où la responsabilité est illimitée, **l'ensemble des associés figurent sur le Kbis**. Toute entrée ou sortie d'associés doit donc être déclarée dans le mois suivant.

Concernant la personne morale :

- Le formulaire **M3** complété, daté et signé (3 feuillets).
- 2 exemplaires des **statuts mis à jour**, certifiés conformes par le gérant.
- 2 exemplaires du **procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire** agréant l'entrée de nouveaux associés, certifiés conformes à l'original par le gérant.
- 1 exemplaire des **actes de transfert de parts sociales** (cession, donation, notoriété) **préalablement enregistré à la recette des impôts compétente** + 1 copie.

Concernant chaque nouvel associé personne physique :

- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ou copie de la carte nationale d'identité, ou du passeport, en cours de validité.

Concernant chaque nouvel associé personne morale :

- Extrait Kbis de moins de 3 mois.
- Nom du représentant légal.

EN CAS DE DECES D'ASSOCIE :

- Certificat de décès en 2 exemplaires (uniquement pour les retraits suite à décès).
- Attestation de notoriété établissant le nom des héritiers de l'associé décédé.

Concernant chaque associé ayant le statut d'exploitant :

- Formulaire **Nsm**.

Formalités accomplies par un mandataire :

- Un pouvoir** signé et daté du gérant, accepté par le mandataire.

Frais de greffe pour le mise à jour du R.C.S. :

- Un chèque de **195,38 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Option d'assistance à formalités :

- ❑ Un chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'agriculture de **67,20 € TTC** (si option : « *Formalités d'entreprise : à vous de choisir !* »).

Si les modifications effectuées ne correspondent pas exactement à ces cas, veuillez contacter votre CFE.

Envoyer le dossier complet au CFE de la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France :

Pour le **77** : 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE-SUR-SEINE

Pour le **75-78-91-92-93-94-95** : 2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111 - 78153 LE CHESNAY Cédex.